

Assemblée générale de l'Association Madrugada.

Village de Tipis, le 31.05.2024



1. Accueil à 19h00.
2. Approbation à main levée du PV de l'AG 2023.
3. Présentation des comptes 2023 et lecture du rapport de l'organe de contrôle des comptes.
4. Validation des comptes 2023.
5. Élire les vérificateurs de comptes.
6. Voter la réélection de Laetitia Stucki comme trésorière et de Karin Zurbrügg comme secrétaire.
7. Voter le passage de Yoann Chauvy à la présidence.
8. Voter l'élection de Christian Bonny au comité comme vice-président.
9. Votation de la proposition du comité concernant les membres passifs et les membres actifs est de ne pas avoir de membre actif et passif et de continuer comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant.
10. Votation pour l'ajout de la phrase sur le site internet : L'argent ne doit pas être un frein pour devenir membre de l'association, vous pouvez contacter le comité via ce formulaire si votre budget est limité.
11. Votation de la proposition de modification des statuts concernant les paiements des cotisations. Nous proposons de remplacer la phrase : Le non-paiement répété des cotisations (deux ans) entraîne l'exclusion de l'Association. Par la phrase : Les cotisations sont à payer annuellement afin d'être membre, de rester membre et de pouvoir venir à l'assemblée générale.
12. Réouverture du Village de Tipis et déroulement de l'année 2024 selon nos prévisions et réservations. Présentation des nouveautés.
13. Questions et propositions des membres.
14. Apéro dînatoire.

AG 31.05.2024

- Cette présentation fait office de PV
- Comité actuel: Janaina Porchet (présidente), Karin Zurbrügg (trésorière), Laetitia Stucki (secrétaire), Yoann Chauvy (membre comité) // Janaina Porchet ne se représente pas au comité et Cendrine Stauffacher Kern a démissionné au 31.12.2023.
- Participants: Karin Zurbrügg, Laetitia Stucki, Yoann Chauvy, Olivier Steiner, Christian Bonny, Yann Favre, Severine Indermule, Robin Abriel, Eric Poncin.
- Excusés: Micaël Gebhard, Deladoey Aurelia, Paillard Cédric, Mercier Christophe, Mireille Decosterd, Severine Reymond, Luc Wilhelm, Louisa Wilhelm, Nadja Comptesse, Catherine Pillonel, Jean-Claude Abriel, Marie Abriel, Romain Piguët, Leïla Campanile, Janaïna Porchet, Sylvain Pittet.

Organisation

- Village de Tipis - 1344 L'abbaye : Map: <https://goo.gl/maps/Ub3AaL4jmHmVQ8d97>
- Assemblée générale de 18h30 à 20h30 environ, puis nous offrons un apéro dînatoire à nos membres.

La comptabilité indique un résultat de -24'287.15 CHF en 2023 et de +39'791,93 CHF en 2022.

Cela s'explique par le fait qu'en 2022 nous avons reçu 25'000 CHF de soutien de la Loterie Romande et de 5'000 CHF de la Fondation Paul Edouard Piguet. Nous avons également touché un montant de 6'015.70 CHF de l'assurance pour un tipi très vieux que des enfants ont cassés. De plus avec la mauvaise gestion que nous avons eue des salaires 2022, une partie de ceux-ci, avec l'impôt à la source datant de 2021, ont été payés en 2023 pour un montant total de 14'085.40 CHF que nous retrouvons dans le compte « charge et produits exceptionnels ». Ce montant aurait dû être sur l'année 2022.

Pour 2022 si nous supprimons les 30'000 CHF de soutien reçu ainsi que les 6015.70 CHF de l'assurance pour le tipi cassé et que nous ajoutons les 14'085.40 CHF de charges qui auraient dû être sur 2022 nous arrivons à un résultat de -10'309.17 CHF.

Pour 2023 si nous supprimons les 14'085.40 CHF de charge de salaires 2022 et d'impôt à la source 2021 nous arrivons à un résultat de -10'201.75 CHF.

Nous pouvons voir des amortissements conséquents (4329.20 en 2022 et 8287.30 en 2023) qui correspondent aux amortissements des tipis neufs que nous venons d'acquérir. Ces amortissements contribuent bien sûr aux charges et donc aux résultats négatifs des exercices.

Nous constatons donc que nous devons diminuer nos charges et faire des demandes de subventions annuellement pour ne plus nous retrouver en perte.

Pour 2024 nous avons fait diverses démarches de demande de soutien. Nous n'avons pas encore reçu de retour pour toutes nos demandes, mais pour le moment la Fondation Paul Edouard Piguet nous accorde un montant de 5'000 CHF. Nous avons également décidé de diminuer de 50% le défraiement du comité qui passe de 50 CHF par mois à 25 CHF par mois pour une économie annuelle de 1'200 CHF. Nous devrions également faire des économies sur la comptabilité puisque Laetitia Stucki reprend une grosse partie de la gestion de la comptabilité à un tarif horaire de 25 CHF/h contre 80 CHF/h pour notre comptable. Nous allons également être plus vigilants sur les dépenses effectuées et par exemple avoir une gestion du bois moins coûteuse.

Robin Abriel a tenu à préciser que les salaires de 2021 de 36'279.00 CHF ne devraient pas être dans le compte « salaire comité », car le comité n'avait pas de salaire. La comptabilité de 2021 était gérée par l'ancien comité et le montant des salaires nous ont été transmis d'un bloc sans distinction entre les types de salaire. Nous avons donc mis ce bloc dans un de nos comptes de salaire, mais effectivement ce montant contient les salaires, gardiens et intendants, les salaires administratifs ainsi que la prime qui leur avait été versée en fin d'année.

Réouverture et déroulement prévisionnel 2024.

- L'année 2024 s'annonce très bien avec beaucoup de stages, trois mariages, un concert des Hangbrothers, des classes et plein de réservations. Nous avons pour le moment approximativement 2397 nuitées enfants et adultes prévues.
- Les nouvelles et belles toilettes sèches sont en place. Un soutien de la commune de l'abbaye devrait nous être accordé pour l'amélioration de notre système de panneau solaire. Nous avons acquis une nouvelle gazinière pour la cuisine commune. Nous devrions acquérir un chauffe-eau à gaz.
- Nous avons acheté un nouveau logiciel de comptabilité, Bexio, qui permet une gestion facile et efficace de la comptabilité avec davantage d'automatisation, ce qui permet un bon gain de temps. Ce logiciel étant la propriété de l'association Madrugada et facile d'utilisation, il pourra perdurer dans l'association et éviter les difficultés inhérentes à des changements de type de comptabilisation lors de changements de comité. Avec ce logiciel toute la comptabilité restera au même endroit au fil des ans. De plus une grosse part de la comptabilité est reprise par Laetitia ce qui fait un tarif à l'heure beaucoup moins élevé que celui de Libricia. Libricia continue de nous superviser, mais nous consacra beaucoup moins de temps. Si on cumule l'achat de ce logiciel et les heures de compta faites par Laetitia, le montant dédié à la comptabilité devrait diminuer progressivement au fil du temps.
- Notre site internet s'améliore, le système de réservation est plus efficace et il y a un agenda public en ligne.
- Comme discuté lors de la dernière AG, nous sommes en recherches de don auprès de diverses structures et communes pour nous soutenir dans l'accueil des écoles qui bénéficie d'un tarif très bas alors que ce sont les écoles qui nous coûtent le plus cher en salaire. Pour le moment nous avons un retour positif de la PEP qui nous donne un montant de 5'000 CHF.
- Étant donné la perte subie en 2023, nous avons décidé de diminuer de 50% les forfaits mensuels du comité. Soit 25 CHF par mois au lieu de 50 CHF. Ce qui diminuera nos charges de 1200 CHF par an.
- Nous avons discuté de la question de Yann qui nous demandait dans quelle mesure il est possible de prendre un ami, conjoint, enfant, lorsque nous faisons une veille. Nous avons décidé qu'il faut poser la question au gardien qui fait la veille avec soi pour savoir s'il est d'accord. Le travail du gardien doit être fait à 100%. Et l'ami, s'il donne un coup de main, n'est pas payé.
- Durant les veilles, l'alcool, les joints ou autres substances n'ont pas leur place, car cela a importuné des hôtes en 2023 et s'il y a une urgence (accident, feu, etc.) il est impératif que le gardien ait l'esprit clair.
- Depuis juin 2024, nous allons demander un supplément de 50 CHF aux écoles qui arrivent entre 10h30 et 15h. Ce supplément de 50 CHF sera versé au gardien qui sera présent pour l'accueil, un seul gardien suffit. Si deux gardiens sont déjà sur place, ce sera 25 CHF par gardien. Puisque ce mode de fonctionnement est nouveau, toutes les écoles n'ont pas payé de supplément en cas d'arrivée en avance. Donc en 2024 ce supplément sera possible uniquement avec les écoles qui ont payé le supplément.

Objet du vote

1. Approbation du PV de l'AG 2023.
2. Approbation de la comptabilité 2023.
3. Élection de deux vérificateurs-trices des comptes.
4. Réélection de Laetitia Stucki comme trésorière et de Karin Zurbrügg comme secrétaire.
5. Voter le passage de Yoann Chauvy à la présidence.
6. Élection de Christian Bonny comme vice-président au comité.
7. Votation concernant le type de membre.
8. Votation pour l'ajout de la phrase sur le site internet : L'argent ne doit pas être un frein pour devenir membre de l'association.
9. Votation de la modification des statuts pour le paiement annuel de la cotisation.

Proposition de vote n° 1: Pour: 9 / Contre: 0 / Abstention 0.

OUI

Proposition de vote n° 2: Pour: 9 / Contre: 0 / Abstention 0.

OUI

Proposition de vote n° 3: Les vérificateurs-trices sont : Olivier Steiner, Séverine Indermuhle, Micael Gebhard.

Proposition de vote n° 4: Pour: 7 / Contre: 0 / Abstention 0.

OUI

Proposition de vote n° 5: Pour: 8 / Contre: 0 / Abstention 0.

OUI

Proposition de vote n° 6: Pour: 8 / Contre: 0 / Abstention 0.

OUI

Proposition de vote n° 7: Pour: 9 / Contre: 0 / Abstention 0.

OUI

Proposition de vote n° 8: Pour: 9 / Contre: 0 / Abstention 0.

OUI

Proposition de vote n° 9: Pour: 7 / Contre: 2 / Abstention 0.

OUI

Questions et propositions des membres.

Membre:	Question ou proposition:	Réponse:
Robin Abriel	Peut-être déjà, par rapport au point n°10 de l'ODJ, je propose que la possibilité d'être membre avec une cotisation à CHF 30.- devrait être réintroduite, avec peut-être une autre dénomination, afin de permettre de faire partie de l'association même avec un revenu limité. Entre 30 et 50.- ça fait quand même une grande différence, et cela permettrait peut-être d'attirer plus de monde, qui hésitait pour 50.-, mais pour 30 pourquoi pas. On a vu d'ailleurs une très nette baisse du nombre de membres au moment où il y a eu ce changement.	Proposition votée ce jour. Nous avons décidé d'ajouter sur le site internet la phrase : L'argent ne doit pas être un frein pour devenir membre de l'association, vous pouvez contacter le comité via ce formulaire si votre budget est serré.
Robin Abriel	Et encore, si on pouvait parler des "Règles de bonne gouvernance pour les associations", auxquelles on s'est référé depuis les débuts de Madrugada, et qui peuvent apporter une plus-value lors de la recherche de fonds auprès d'éventuels donateurs ou pour des subventions (cf. certification Zewo).	Zewo non, car nous n'entrons pas dans les critères demandés pour avoir cette certification.

Robin Abriel	Rémunération quand annulation d'une réservation.	Par exemple pour un pourcentage de remboursement, 25% = 25% de veille. Le comité va étudier cela lors de la prochaine réunion.
Christian Bonny	Propose un plus gros frigo pour la cuisine visiteur.	Christian regarde ce qu'il se fait comme frigo. Et en attendant on branche le petit frigo que quand beaucoup de monde.
Olivier Steiner et Eric Poncin	Ajouter aux comptes un budget pour l'année suivante.	Oui.
Robin Abriel	Mettre un rapport d'activité de l'année précédente dans le PV.	OK, Karin le fera.
Robin Abriel	Demande à ce que les convocations se fassent par courrier papier.	Avec l'envoi du PV de AG, nous allons dire que ceux qui veulent recevoir leurs convocations par courrier papier le disent et transmettent leur adresse postale.
Olivier Steiner	Propose de faire un système de paiement de cotisation membre en LSV.	Pour le moment non.
Robin Abriel	Faire mise à jour pharmacie	Oui bonne idée.

Fin.

Clôture

- Fin de séance à 21h45
- Nous passons à l'apéro dînatoire 😊!



Signature du président
Yoann Chauvy :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Chauvy", written over a horizontal line.

Signature de la trésorière
Laetitia Stucki :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Stucki", written over a horizontal line.